

Des dentistes unis contre l'oppression nazie : le « coup de gueule » de Maurice Roy

Par
Xavier Riaud

Maurice Roy naît le 24 décembre 1866, à Nemours. Il entame sa scolarité à l'école Colbert de sa ville, qu'il achève en 1880 (Lebourg, 1972 ; Sanz, 2006). Alors que sa famille est désargentée, Maurice Roy travaille sans relâche et ne ménage pas ses efforts. A 14 ans, il entre dans un laboratoire de prothèse dentaire et y œuvre en tant qu'apprenti mécanicien pour M. Adam, dentiste (Roy, 2011). Très vite, gagnant un peu d'argent, il devient le soutien de sa famille. A côté de cette louable activité, il poursuit ses études. Il s'inscrit à l'Ecole dentaire de Paris en 1884 et y obtient son diplôme en 1886. En 1889, il est démonstrateur et c'est aussi l'année de ses premières publications. En 1890, il est nommé chef de clinique, en 1895, professeur suppléant et en 1900, professeur titulaire (Sanz, 2006). Insatisfait, il entreprend de suivre les cours du soir et découvre les joies du latin, du grec et des mathématiques, ce qui lui permet de réussir son baccalauréat. Une fois celui-ci en poche, Maurice entame des études de médecine. Pour subvenir à ses besoins, il exerce en tant que dentiste dans un cabinet qu'il a ouvert au domicile de ses parents (Roy, 2011).

Lorsque vient le temps d'honorer ses devoirs militaires, il est exempté pour myopie, ce qui lui permet de se consacrer à la rédaction de sa thèse intitulée *La prothèse immédiate et la prothèse tardive dans les résections de la mâchoire inférieure* qu'il soutient en 1894. Un an après, il est affecté à l'hôpital Broussais, puis à la Pitié (Sanz, 2006 ; Roy, 2011).

Lorsque l'Affaire Dreyfus éclate cette même année, Maurice Roy est indigné par tant d'injustice. Au cri littéraire du « J'accuse... » d'Emile Zola paru dans le journal *L'Aurore* en 1898, le jeune dentiste s'empresse de signer la pétition militant pour la réhabilitation du capitaine déchu (Roy, 2011).

En 1896, il publie un livre qui porte un titre particulièrement évocateur : *Thérapeutique de la bouche et des dents. Hygiène. Anesthésie*. Cet ouvrage monumental connaît la joie d'une cinquième édition en 1930 (Sanz, 2006).

Soucieux du bien-être de ses confrères, il fonde en 1902, la Société coopérative des dentistes de France destinée à fournir en matériel les praticiens du pays (Roy, 2011 ; Sanz, 2006).

En 1902, puis en 1909, le Parisien développe une idée préalablement décrite par Claude Martin, concernant l'utilisation de la résection apicale (Zimmer, sans date).

Ayant participé activement à la création de la Fédération dentaire internationale en 1901, il devient logiquement membre de son comité exécutif en 1904, puis vice-président en 1911 (Sanz, 2006). Il est d'ailleurs réélu à cette dernière fonction en 1936 (Ennis, 1967).

En 1914, au VI^{ème} congrès dentaire international, à Londres, le praticien prouve dans une communication mémorable que la gencive et l'attachement marginal du ciment aux dents saines atteintes d'un abcès « serpigneux » ne sont jamais intacts (Zimmer, sans date ; Sanz, 2006). Associé à son ami Paul Martinier, il publie un livre sur *Le traitement des blessures de guerre de la région maxillo-faciale*. D'ailleurs, dès le début de la guerre, avec le même ami, il crée le comité de secours des blessés des maxillaires et de la face. Il se dévoue sans compter, établit des protocoles de chirurgie et de réhabilitation prothétique, qui sont repris par d'autres centres (Sanz, 2006). De son expérience militaire en centre de chirurgie maxillo-faciale, 9 publications voient le jour (Dreyfus, 1947).

En 1915, il contribue à la création de l'Aide confraternelle aux dentistes français et belges victimes de la guerre (Sanz, 2006).

En 1918, il atteste que la pyorrhée alvéolaire débute systématiquement par une atrophie sénile. De 1934 à 1936, il s'intéresse de près aux procédés d'ancrage des prothèses fixées (Zimmer, sans date).

En 1923, il prend la direction de la revue *L'Odontologie*, succédant ainsi à Charles Godon qui vient de décéder. Il en était le rédacteur en chef depuis 1906. Par son travail acharné et son abnégation, il fait de cette revue, un acteur incontournable de la dentisterie de l'époque. Tous les thèmes y sont étudiés, sans sectarisme, mais avec objectivité et ouverture d'esprit (Sanz, 2006).

En 1926, son grand traité *La pyorrhée alvéolaire* paraît. En 1928, atteint par la limite d'âge, il doit quitter l'Assistance publique (Dreyfus, 1947).

Le 28 juillet 1933, lors du congrès annuel de la Fédération dentaire internationale (FDI) à Edimbourg, après un discours tonitruant de Georges Villain, son président, fustigeant les crimes du régime nazi, par son ardeur à défendre la liberté et l'idée de démocratie, et affichant ouvertement son souhait

d'aider les dentistes juifs allemands en pleine détresse, Maurice Roy, s'associant pleinement à ces idées, s'insurge et fait adopter par le comité exécutif de la FDI, une motion déclarant « *Le conseil exécutif de la FDI, dûment rassemblé en session à Edimbourg, le 28 juillet 1933, considérant uniquement la protection des droits acquis par les dentistes du monde entier par leurs diplômes accordés par des autorités compétentes dans leurs pays respectifs, déclare qu'en aucun cas, une question de race, de religion ou de politique ne peut restreindre la liberté et l'exercice de la profession de nos collègues dûment qualifiés. De même, aucune restriction ne peut leur être imposée qui pourrait les pousser à des manquements quant à leurs obligations morales et professionnelles.* » Celle-ci est adoptée à l'unanimité, moins les Allemands qui se retirent de la FDI. En effet, après avoir effectué de nombreuses démarches pour aider leurs confrères, qui sont restées sans réponse, c'est de colère que le bureau de la FDI a finalement publié ce texte.

Avec l'accession au pouvoir d'Adolf Hitler en 1933, toute la société allemande passe sous le contrôle de l'autorité nazie et les persécutions contre les Juifs commencent. Ainsi, cette même année, le 24 mars 1933, le Dr Ernst Stück, dentiste de Leipzig, membre du Parti national-socialiste, devient le chef de tous les dentistes allemands (= Reichszahnärztführer). Dès le 23 mai, Stück ordonne que les responsables syndicaux des régions et des cantons se dotent d'un représentant politique appartenant à la NSDAP. Il est d'ailleurs présent au congrès de Vienne de la FDI qui se tient en 1936 et qui voit le sacre de Maurice Roy. Le mois qui précède le congrès en Ecosse, une loi interdit à tous les dentistes juifs, du moins tous ceux qui ne sont pas en activité depuis 1914 ou qui ont interrompu leur activité en Allemagne depuis 1914, d'exercer. La situation des praticiens juifs dans cette contrée est désespérée. Ils ont de plus toutes les peines du monde à quitter leur pays, malgré l'aide fournie par des personnalités comme Villain ou encore Roy (Ennis, 1967 ; Riaud, 2005).

En 1936 donc, Hans Pichler, stomatologue autrichien, préside le IX^{ème} congrès de la Fédération dentaire internationale à Vienne. Alors professeur, il affirme avec conviction : « *Nous, Autrichiens, voulons rester en contact avec la médecine, mais nous voulons collaborer avec les dentistes du monde entier vers un objectif commun.* » Le congrès connaît un franc succès, ce qui fait la fierté de Pichler, dans un pays où les dentistes sont avant tout des stomatologues. Deux résolutions approuvées par Pichler sont enregistrées à ce meeting : l'abolition de toute rivalité entre les stomatologues et les dentistes qui doivent travailler en parfaite harmonie, et l'obligation pour les dentistes d'avoir suivi une formation médicale appropriée sous contrôle universitaire (Ennis, 1967 ; Riaud, 2010). A l'issue de ce congrès, Maurice Roy reçoit, pour ses travaux et son œuvre, la plus haute distinction, avec deux autres collègues, Gottlieb et Cieszinsky, attribuée par les 33 pays membres du nouveau comité exécutif, dont l'Allemagne, le prix international Miller. C'est Georges Villain en personne, dans une dernière action présidentielle, qui lui a remis son prix (Ennis, 1967). Cette année-là, notre homme reçoit aussi la Légion d'honneur pour services rendus à son pays (Sanz, 2006).

Le 17 janvier 1939, la 8^{ème} ordonnance concernant la loi de citoyenneté du Reich interdit aux dentistes juifs d'exercer. Le peuple allemand ne sera plus soigné que par des Allemands. Ainsi, le 1^{er} janvier 1934, il y a 11332 dentistes en Allemagne, dont 1064 Juifs. Le 1^{er} janvier 1938, ils ne sont plus que 579 et le 1^{er} janvier 1939, 372 (Riaud, 2005). Conspués au congrès de 1938 où les tensions s'accumulent, les Allemands ne sont pas présents au congrès de Zurich de la Fédération dentaire internationale en 1939 (Ennis, 1967).

En 1938, choqué par l'invasion de l'Autriche, Maurice Roy rencontre une dernière fois ses homologues allemands pour rendre un ultime hommage à Georges Villain qui vient de mourir dans un accident de voiture (Ennis, 1967).

Lorsque la France est envahie, le dentiste est bouleversé. Peu de temps après, sa femme vient à décéder en 1941. Sa volonté de résistance s'en trouve renforcée. Pendant la guerre, alors que son pays est occupé, il n'hésite pas à cacher à son domicile, à l'insu de tous, des aviateurs et des résistants. Il disposait dans un recoin de son appartement d'un réduit qu'il fermait à clé constamment et dont il interdisait l'accès à quiconque. Il a ainsi défié plus d'une fois l'autorité nazie. Devenu directeur de l'Ecole dentaire de Paris, il interdit le port de l'étoile jaune dans ses locaux, ce qui aurait pu lui valoir d'être arrêté par la police pétainiste (Dreyfus, 1947 ; Roy, 2011). Lorsqu'un congrès dentaire s'ouvre à Paris, sous l'occupation, il quitte ostensiblement la séance inaugurale au moment où les Allemands y apparaissent, ce qui provoque évidemment un tollé retentissant (Lebourg, 1972). Alors que les exigences des Allemands se font plus pressantes, il cesse son activité en cabinet en 1942, mais

conserve ses fonctions à l'Ecole dentaire, au journal *L'Odontologie* et à la Coopérative dentaire jusqu'à sa mort. Ses choix et ses convictions lui ont valu des articles anonymes injurieux dans le journal de l'Occupation, *Je suis partout*. L'un d'entre eux en particulier l'a vilipendé avec la plus grande virulence. Il s'en est moqué ouvertement et plus ses détracteurs l'ont fustigé, plus il en a été fier (Dreyfus, 1947 ; Roy, 2011). Les insultes et les brimades n'ont jamais entamé son courage (Lebourg, 1972). Soupçonné par la Gestapo, il n'a eu que quelques visites de routine à déplorer.

Grand ami de Georges Villain disparu prématurément en 1938 et dont il écrit l'éloge funèbre dans *L'Odontologie*, la même année, Maurice Roy est un homme d'une droiture et d'une probité exemplaire. Exigeant avec les autres comme il l'est de lui-même, il est un enseignant prisé pour sa patience et la clarté de ses cours.

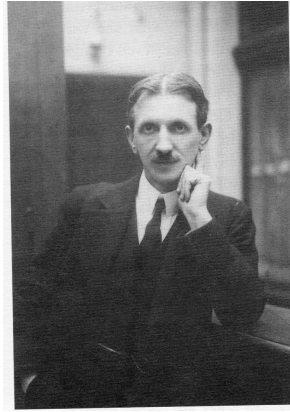
Auteur d'un nombre de publications incalculables, - environ 200 qui comprennent articles, livres et communications -, cultivé à l'extrême puisqu'il a pour habitude de déclamer des tirades des grands auteurs français, curieux de tout, il lit tout ce qui lui passe entre les mains. D'ailleurs, son épouse disait de lui, à sa petite-fille : « *Je m'endors, ton grand-père lit. Je me réveille, ton grand-père lit* (Roy, 2011). »

Maurice Roy est décédé le 5 janvier 1947.

Voici un court extrait de son testament spirituel adressé à sa famille et écrit, alors qu'il comprend que ses forces déclinent, en 1942 : « (...) *J'ai cherché à être un bon humain, conscient que la morale collective est faite de la somme des morales individuelles de chacun. Je me suis efforcé de porter le moins de préjudice possible à cette morale collective de mon propre pays que j'aime passionnément, pensant ainsi que dans ma sphère infime, je travaillais obscurément à la perfection humaine et au bonheur de l'humanité, tout en ne me dissimulant, ni l'infime faiblesse de mes moyens, ni l'impossibilité de jamais obtenir cette perfection, et ce bonheur ; je me suis donné cette satisfaction, en toute humilité, de travailler à rendre la condition humaine un peu moins mauvaise, ou plutôt de n'avoir pas travaillé à la rendre pire. De même que dans les conditions où le sort m'a placé, je me suis efforcé d'apporter une très modeste contribution au progrès du savoir humain, heureux si j'ai pu, au terme de mon existence, y laisser, par comparaison, un de ces infimes grains de sable dont l'ensemble constitue l'Himalaya. Je mourrai tranquille, si, jusqu'au bout, j'ai pu être, suivant mon désir, un bon père de famille, un bon citoyen, un bon artisan, au sens large du mot, dans la profession où le sort m'a placé. (...)* » (Roy, 2011)



Maurice Roy (Famille Roy, 2011).



Georges Villain (1881-1938) © BIUM, 2008.

Professeur de prothèse dentaire à l'Ecole dentaire de Paris au début de la Première Guerre mondiale, il devient une sommité mondiale. Il est le principal artisan pendant ce conflit de la création du poste de dentiste militaire au sein du service de santé aux Armées françaises. Il préside la Fédération dentaire internationale de 1931 à 1936 et s'insurge ouvertement contre les exactions du régime hitlérien. En 1938, il décède prématurément d'un accident de voiture. Il est pleuré dans le monde entier (Riaud, 2009).



Ecole dentaire de Paris - 57, rue Rochechouart (à cette adresse de 1888 à 1898) (domaine public).
L'Ecole dentaire de Paris a été installée d'abord dans un appartement situé au 23, rue Richer de 1880 à 1888. Elle est passée de 1888 à 1898 au 57, rue Rochechouart – 4, rue Turgot. Puis à partir du 5 juin 1898, son siège a été au 45, rue de la Tour d'Auvergne - Cité Milton (puis Cité Charles Godon) à Paris (Morgenstern, 2009).



Congrès de la Fédération dentaire internationale à Zurich, en 1939 (Ennis, 1967).
Maurice Roy est au 1^{er} rang, le 2^{ème} à droite de la table. Aucun dentiste allemand n'est présent à ce rendez-vous scientifique.



Le *Reichszahnärztführer* Dr. Ernst Stück (1893 – 1974) en uniforme d'officier de Santé de la Luftwaffe (domaine public).



Ouverture du VII^{ème} congrès des chirurgiens-dentistes allemands par Ernst Stück en 1935, à Berlin (domaine public).



Professeur Hans Pichler (1877-1949)
(© Österreichische Nationalbibliothek).

Pichler a opéré plusieurs fois Sigmund Freud atteint d'un cancer de la bouche de 1923 à 1928. En 1938, Pichler examine Freud une dernière fois avant son départ d'Autriche, car il craint les Nazis. Il l'examine aussi le 7 septembre 1938, à Londres, et constate une récurrence de son cancer (Hardt, 2007). Freud meurt en 1939, des suites de sa maladie. Malgré les recommandations médicales, il n'a jamais cessé de fumer (Riaud, 2010).

Références bibliographiques :

BIUM, <http://www.bium.univ-paris5.fr>, communication personnelle, Paris, 2008.

Dreyfus H. & al., « Maurice Roy (1866-1947) », in *L'Odontologie*, 1947.

Ennis John, *The Story of the Fédération Dentaire Internationale (1900-1962)*, FDI (ed.), Londres, 1967.

Hardt Nicolas, « Sigmund Freud, his oral neoplastic disease and oral, maxillary, and facial surgery », in *A. O. Dialogue*, n° 1, 2007, pp. 6-9.

Lebourg Lucien, « Souvenir de Maurice Roy (1866-1947) », in *L'Information dentaire*, 12/10/1972, n° 41, pp. 3805-3807.

Morgenstern Henri, *Les dentistes français au XIX^{ème} siècle*, L'Harmattan (éd.), Collection Médecine à travers les siècles, Paris, 2009.

Osterreichische Nationalbibliothek, communication personnelle, Picture Archive, 203340-C, Vienne, Autriche, 2009.

Riaud Xavier, *Les dentistes allemands sous le III^{ème} Reich*, L'Harmattan (éd.), Collection Allemagne d'hier et d'aujourd'hui, Paris, 2005.

Riaud Xavier, « Georges Villain, Président de la Fédération Dentaire Internationale (FDI) », in *Le Chirurgien-Dentiste de France*, 18/06/2009, n° 1398, pp. 68-70.

Riaud Xavier, *Pionniers de la chirurgie maxillo-faciale (1914-1918)*, L'Harmattan (éd.), Collection Médecine à travers les siècles, Paris, 2010.

Roy Nicole, communication personnelle, Paris, 2011.

Sanz Javier, « Maurice Roy », in *Protagonistas de la Odontología*, <http://www.maxillaris.com>, juin 2006, pp. 90-92.

Zimmer Marguerite, « Petite histoire de l'art dentaire du XVIII^{ème} siècle à 1950 », in *Actes de la Société française d'histoire de l'art dentaire*, Paris, sans date, <http://www.bium.univ-paris5.fr>.